



L'Eglise orthodoxe polonaise appelle à ne pas précipiter l'autocéphalie de l'EOU, pour ne pas aggraver le schisme

L'Eglise orthodoxe polonaise a réaffirmé sa position, exprimée lors de son Concile épiscopal du 9 mai 2018.

L'octroi de l'autocéphalie à l'Eglise ukrainienne nécessite l'accord de toutes les Eglises locales, tandis qu'une décision hâtive pourrait aggraver le schisme, prévient l'Eglise orthodoxe polonaise. C'est ce qu'affirme une lettre du secrétaire de la chancellerie de l'Eglise orthodoxe polonaise, Jerzy Dororzkiewicz, parvenue à RBK en réponse à une question sur la position de l'Eglise orthodoxe polonaise sur l'autocéphalie de l'EOU, informe le Département d'information de l'EOU.

Se référant à des passages des procès-verbaux des séances du Concile épiscopal de l'Eglise orthodoxe polonaise du 9 mai 2018, Jerzy Dororzkiewicz, écrit que « c'est l'Eglise-mère qui accorde l'autocéphalie uniquement après avoir reçu l'accord des primats de toutes les Eglises locales . Des actes précipités pourraient aggraver le schisme en Ukraine. « A l'heure actuelle, la situation en Ukraine est telle que toutes les Eglises orthodoxes doivent s'en préoccuper », est-il écrit dans la lettre.

Le représentant de l'Eglise polonaise informe « qu'il existe plusieurs églises schismatiques en Ukraine, qui doivent se repentir et revenir aux canons de l'Eglise orthodoxe. Alors seulement il sera possible de discuter de l'octroi de l'autocéphalie. »